

LES FORMATIONS INTERFACE ELEVAGE

BOVIN / OVIN / CAPRIN

FORMATION OBLIGATOIRE

□ OUI

NON

ELEVEUR INFIRMIER EN ATELIER AGNEAUX D'ENGRAISSEMENT

OBJECTIFS

- > Acquérir les compétences spécifiques en atelier d'agneaux d'engraissement relatives aux pathologies courantes.
- > Apprendre les **gestes essentiels de l'examen d'un animal** malade et les interpréter.
- > Savoir adopter une **démarche préventive efficiente** en termes de pathologies et d'approche sanitaire.

INTERVENANTS

Hélène Baudel, Alessio Quercigh ou Nicolas Cros, Dr vétérinaire expert en petits ruminants, formateur agréé

DATES(S) / LIEU / HORAIRES

- > Dates à définir
- > Lieu à définir
- > 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00

Siège INTERFACE ELEVAGE

57 route de Samadet 64410 Arzacq-Arraziguet interface-elevage.com Responsable de formation, gérante de la société

- Christine MEYMERIT
- © 06 30 49 54 43
- interface.elevage@orange.fr

Accueil téléphonique, assistante de formation, contact pour inscription

- **≥** Emilie LARRAS
- © 07 88 72 62 28
- @ formation.interface.elevage@gmail.com

ELEVEUR INFIRMIER EN ATELIER AGNEAUX D'ENGRAISSEMENT



BOVIN / OVIN / CAPRIN

PROGRAMME

- > **Présentation de l'examen clinique** d'un animal : note d'état corporel, température, examen visuel, coproscopie.
- > Les principales pathologies « collectives » à considérer : parasitisme et quelques maladies infectieuses,
- > **Éléments de biosécurité :** marche en avant, importance de l'infirmerie.
- > **Mise en situation** en élevage : application examen clinique ovin, détermination note d'état corporel, prélèvements pour coproscopie, ce qu'il faut observer dans le bâtiment pour prévenir certaines pathologies (abreuvoirs, état paillage, courant d'air, auges...).
- > Bilan de la formation

DURÉE 1 JOUR (7 HEURES)

PUBLIC
AGRICULTEURS OU
SALARIÉS EN ÉLEVAGE
AGNEAUX
D'ENGRAISSEMENT

PRÉ-REQUIS AUCUN

PÉDAGOGIE

MÉTHODE PARTICIPATIVE
ET COLLABORATIVE,
ANALYSE DE
SITUATIONS, EXERCICES
SUR ÉTUDE DE CAS,
ÉCHANGES
D'EXPÉRIENCES
INTERACTIFS

EVALUATION
DES ACQUIS
AUTODIAGNOSTIC EN
DÉBUT DE FORMATION
ET QCM EN FIN DE

COÛT PÉDAGOGIOUE • AGRICULTEUR : 180,83€ HT PAR PERSONNE ET PAR IOUR SOIT 217€ TTC PRIS EN CHARGE PAR VIVEA SALARIÉ AGRICOLE : 196€ HT PAR PERSONNE ET PAR JOUR SOIT 235.20€ TTC PRIS EN CHARGE PAR L'OPCO OCAPIAT. • POUR LES AUTRES OPCO, NOUS CONSULTER

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Une prise de contact est effectuée en amont afin d'étudier ensemble les possibilités d'accueil dans les meilleures conditions.

Indicateurs de performances : 95% de taux de satisfaction globale, 96% de taux de conformité sur les objectifs pédagogiques annoncés, 650 bénéficiaires en 2024.

Les conditions générales d'utilisation (CGU) sont disponibles sur demande et sur notre site internet.



